

Du fait que les collaborateurs du Swiss CHEF Trial rencontrent des personnes de 65 ans et plus et qu'ils ne peuvent pas garder la distance recommandée de 2 mètres, le groupe de projet a édicté des recommandations sur la base du « *Feuillelet relatif aux mesures de protection / au plan de protection* » de Physioswiss du 22.04.20 et des « *Mesures de protections pour les professionnels de la santé* » recommandées par l'OFSP¹ :

Pour les coordinateurs-trices et les physiothérapeutes qui se rendent au domicile des sujets

Lors de la prise de rendez-vous par téléphone, veuillez poser les questions suivantes :

- | | | |
|---|------------------------------|------------------------------|
| ⇒ Toussez-vous ? | <input type="checkbox"/> NON | <input type="checkbox"/> OUI |
| ⇒ Avez-vous de la fièvre ? | <input type="checkbox"/> NON | <input type="checkbox"/> OUI |
| ⇒ Quelqu'un de vos proches a été atteint du coronavirus ? | <input type="checkbox"/> NON | <input type="checkbox"/> OUI |

En fonction des réponses du sujet, décidez si vous pouvez rencontrer la personne chez elle tout de suite ou s'il est préférable d'attendre 1 ou 2 semaines.

Lorsque vous vous rendez au domicile des sujets, veuillez vous munir du matériel suivant dans un sac séparé :

- ⇒ Un flacon de gel désinfectant pour les mains
- ⇒ 2 masques : 1 pour vous et 1 pour la personne que vous allez rencontrer
- ⇒ 2 protections pour vos chaussures

Lorsque vous arrivez au domicile du sujet, veuillez appliquer la procédure suivante :

Avant de sonner à la porte :

- ⇒ Désinfectez-vous soigneusement les mains avec le gel
- ⇒ Mettre votre masque correctement selon la procédure suivante :

- Saisir le masque par les hanches et le fixer derrière les oreilles
- Ajuster la bande métallique contre le nez, et tirer le bas du masque jusqu'au menton

- ⇒ Ne le touchez plus jusqu'à la fin de la séance

Lorsque la personne vous ouvre la porte :

- ⇒ Ne pas lui serrer la main
- ⇒ Mettre les protections sur vos chaussures

Lorsque vous entrez dans l'appartement :

- ⇒ Si le temps et la température ambiante le permettent, demandez au sujet d'ouvrir une fenêtre
- ⇒ Demandez au sujet de se laver les mains avec du savon
- ⇒ Donnez-lui un masque et instruisez-le pour le mettre
- ⇒ Dites-lui de ne pas toucher le masque durant toute la séance
- ⇒ Si vous deviez tousser ou éternuer, faites-le dans un mouchoir ou dans votre coude
- ⇒ Demandez au sujet de faire la même chose s'il doit tousser ou éternuer

Pour les coordinateurs-trices :

- ⇒ Réalisez votre séance de vérification des critères d'éligibilité comme il convient
- ⇒ Ayez à disposition VOTRE stylo ou crayon pour remplir les documents

Pour les physiothérapeutes à domicile :

- ⇒ Réalisez votre séance de physiothérapie à domicile comme il convient

¹ <https://www.bag.admin.ch/bag/fr/home/krankheiten/ausbrueche-epidemien-pandemien/aktuelle-ausbrueche-epidemien/novel-cov/information-fuer-die-aerzteschaft/schutzmassnahmen.html>

- ⇒ Demandez au sujet de manipuler lui-même la brochure d'exercices, la tablette ou les poids qu'il utilise pour ses exercices
- ⇒ Vérifiez que le sujet remplit correctement son journal d'entraînement et son calendrier de chute mensuel, le cas échéant, complétez avec lui les éléments manquants

A la fin de la séance :

- ⇒ Fixez la date pour le prochain appel et la prochaine visite à domicile ou, si vous êtes à la dernière séance prévue, informez le sujet qu'il sera appelé pour l'évaluation intermédiaire par son physiothérapeute évaluateur
- ⇒ Dites au sujet qu'il peut enlever son masque PUIS se laver les mains
- ⇒ Ne lui serrez pas la main

Lorsque vous sortez du domicile :

- ⇒ Enlevez les protections des chaussures et le masque
- ⇒ Mettez ces protections dans votre sac séparé, fermez-le et déposez-le dans votre poubelle lorsque vous serez de retour chez vous ou à votre cabinet
- ⇒ Désinfectez-vous soigneusement les mains avec le gel

Pour les physiothérapeutes-évaluateurs

Dès le 27 avril 2020, les traitements de physiothérapie « non-urgentes » reprennent dans les cabinets et dans les institutions sanitaires.

Que vous travailliez en cabinet ou dans un hôpital, nous vous recommandons de pratiquer les mesures de protection de l'institution qui vous emploie :

- ⇒ Lorsque vous appelez le sujet pour fixer la séance d'évaluation
- ⇒ Lorsque vous recevez le sujet dans votre institution
- ⇒ Lorsque vous réalisez l'évaluation
- ⇒ Lorsque vous prenez congé du sujet

Nouveau coronavirus Actualisé au 29.3.2020

VOICI COMMENT NOUS PROTÉGER:

- Rester à la maison dès maintenant.**
- Garder ses distances.**
- Se laver soigneusement les mains.**
- Éviter les poignées de main.**
- Tousser et éternuer dans un mouchoir ou dans le creux du coude.**
- Toujours téléphoner avant d'aller chez le médecin ou aux urgences.**

www.ofsp-coronavirus.ch

Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra
Swiss Confederation

Bundesamt für Gesundheit BAG
Office fédéral de la santé publique OFSP
Ufficio federale della sanità pubblica UFSP
Uffizi federal da sanadad publica UFSP

Scan for translation

Prenez soin de vous et de vos patients !

Le groupe de projet du Swiss CHEF Trial